

## Signez la pétition : solidarité contre des sanctions déguisées et contre la suppression des écoles des formations en ZEP de la Loire !

*Dans le département de la Loire l'administration a décidé de retirer le statut d'école de formation à celles qui se trouvaient en zone d'éducation prioritaire, les écoles Gounod de Saint-Étienne, des écoles où des personnels ont depuis des années mené des actions de résistance contre les politiques de régression scolaire.*

Après une pétition intersyndicale lancée en mars, et face au mépris de l'administration, Yves Scanu, le directeur de l'école maternelle Gounod de Saint-Étienne, a adressé début juin une lettre ouverte à Monsieur Vignoud, DASEN de la Loire. SUD éducation Loire également.<sup>1</sup>

A travers l'édition du *Progrès* du 13 juin, M. Vignoud a répondu à Yves Scanu. Malgré les dénégations du DASEN, sa réponse confirme clairement qu'il s'agit bel et bien de sanctionner des résistant-e-s, des militant-e-s syndicaux et pédagogiques. Lorsque *Le Progrès* demande sur quels critères le statut de formateur a été retiré à tel ou telle collègue, M. Vignoud répond en effet : « Nous avons un certain nombre d'exigences au niveau des maîtres formateurs, nous sommes dans une logique d'exemplarité, y compris dans *le respect des obligations réglementaires*. »<sup>2</sup>

Étant donné que les collègues de Gounod ne se sont vu-e-s reprocher aucun manquement à la réglementation dans leurs pratiques professionnelles, **une telle affirmation est sans ambiguïté : c'est bien à cause des actions de résistance et de désobéissance de certain-e-s d'entre eux que les écoles et leurs per-**

<sup>1</sup> La pétition intersyndicale, la lettre ouverte d'Yves Scanu, et le courrier de SUD éducation Loire au DASEN sont consultables ici : <http://sudeducation42.org/article687.html>

<sup>2</sup> Voir l'article du Progrès et la réponse M. Vignoud sur notre site : <http://sudeducation42.org/article696.html>

**sonnels sont déclassés.** C'est inacceptable, et cela appelle la solidarité la plus totale.

**Pour SUD éducation Loire, les collègues avaient toute légitimité à lutter** contre le dispositif de l'aide personnalisée et la suppression des RASED, contre les nouveaux programmes, contre les fermetures de classes, contre base-élèves, contre le livret personnel de compétences, contre les évaluations nationales, contre la réforme des retraites... Nous leur apportons notre soutien le plus complet.

**Pour SUD éducation Loire, il s'agit de sanctions illégitimes et en dehors de toute procédure, de décisions absurdes qui vont à l'encontre des besoins du service public dans notre département.**

**Le DASEN de la Loire multiplie les pressions en vue de faire taire et de mettre au pas les collègues qui ne se laissent pas faire :** Yves Scanu est convoqué car sa « posture professionnelle » serait en cause ; des collègues qui ne renseignent pas Base-élèves se voient sanctionner, contre toute réglementation, par une absence de note suite à inspection ; les pressions et l'arbitraire hiérarchiques se multiplient.

**Dans ce contexte, une nouvelle pétition de soutien à l'école Gounod a été lancée le 1<sup>er</sup> juillet. SUD éducation Loire appelle les personnels à la signer massivement :**

**[http://www.gounod-mat.org/?page\\_id=150](http://www.gounod-mat.org/?page_id=150)**